Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 30 (1892)
Heft: 1

Artikel: Vieillerie
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-192722

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

B.1344

Trentième année. N° 1 Samedi 2 janvier 1892.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
SUISSE : un an . . 4 fr. 50
six mois . 2 fr. 50
ETRANGER : un an . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois.* — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

LES ABONNEMENTS datent du *1er janvier*, du *1er avril*, du *1er juillet* ou du *1er octobre.*

Vieillerie.

Je remonte à une cinquantaine d'années.

Alors dans nos villages de montagne les mariages et les constructions de maisons ou granges, donnaient régulièrement lieu à des fêtes, auxquelles tous les habitants prenaient part ; il n'y avait que de rares exceptions à cette règle.

Lors d'une *noce*, le premier dimanche de la publication des bans (le premier dimanche *des annonces*), les garçons de la jeunesse, bientôt suivis des hommes et des enfants, se rendaient dans un verger, à proximité du village, et de là à coups de chandeliers, de têtes de chats ou de fusils et même de pistolets, *réveillaient l'époux* qui bientôt arrivait porteur d'une *cocasse*, et le vin circulait à la ronde.

A qui bâtissait, les filles de la jeunesse offraient une ou deux fenêtres, — dont elles payaient le prix à l'entrepreneur, et le *bouquet*, — un petit sapin chargé de fleurs et de rubans qui se plantait sur le faîte (*la frête*), du bâtiment.

Le bouquet était apporté par la jeunesse marchant par paires au son de la musique ; de la musique du bal qu'offrait en retour le propriétaire de la construction. — A la réception du bouquet, le vin circulait aussi.

A *noce* et à *bâtisse*, on portait la *santé* de celui qui offrait à boire. Le plus stylé des assistants se mettait autant que possible en évidence et prononçait invariablement ces paroles :

« Mes amis, nous allons boire à une santé qui nous est fort chère ; c'est à la santé de (ici noms et qualités), qui nous fait l'honneur de nous offrir un verre de vin.

« A sa santé et qu'il vive ! »

Puis la foule :

« A la même, qu'il vive ! »

Puis, chantant :

A cette santé que l'on vient de nommer,
A cette santé que chacun y réponde ;
Amis, buvons tous à la ronde,
Faisons honneur à cette santé.

Et l'on continuait par :

A la même qu'il vive ! You, you !

Et :

A boire ! à boire ! à boire !
Nous quitterons-nous sans boire ?
Les bons enfants ne sont pas si fous
De se quitter sans boire un coup !

Maudit soit qui en boira
Et qui s'embarbouille... bouille,
Maudit soit qui en boira
Et qui s'embarbouillera.

Qui en boit s'en ressent ;
Qui n'en boit s'en répent !
J'aime mieux boire et m'en ressentir,
Que ne pas boire et m'en répentir.
A la même qu'il vive !

Car il en vaut bien la peine
Pour un ami que l'on aime.
Buvons rasade, mes amis,
Ne buvons pas rien qu'à demi.

Et encore :

A boire ! à boire ! à boire !

C'est le refrain de la chanson : *A boire ! A boire ! A boire !* — Chanson de buveurs émérites, dit Larousse.

Tous les départements vinicoles de la France l'entonnent à l'occasion, c'est-à-dire dans les grandes circonstances, et il faut un gosier et un estomac robustes pour résister aux rasades qu'appelle chaque couplet. Remarque caractéristique : chaque pays s'approprie le troisième vers du refrain. Ainsi, en Bourgogne, au lieu de *les bons enfants*, on dit *les Bourguignons n'sont pas si fous*, etc., et ainsi dans le Mâconnais, le Bordelais, l'Angoumois, etc.

Je n'ai jamais entendu la chanson ; mais le refrain est, — ou était, — très populaire chez nous, et j'ai entendu souvent aussi quelqu'un de nos vignobles ou villages s'approprier le troisième vers du refrain.

Cette vieille chanson sera nouvelle pour bon nombre de nos lecteurs. La voici :

REFRAIN

A boire ! à boire ! à boire !
Nous quitt'rons-nous sans boire ?
Les bons enfants n'sont pas si fous
Que d'se quitter sans boire un coup !

Chaq' chanson qui prend sa fin
Ell' mérite, elle mérite,
Chaq' chanson qui prend sa fin,
Ell' mérite un verr' de vin ! —

Un coup, c'est trop peu, mon vieux,
Encore un, frère Grégoire,
Quand les bœufs vont deux à deux,
Le labourage en va mieux.

Deux coups sont bientôt finis,
Verse encore, frère Grégoire,
A la santé des amis,
A la table réunis.

Trois coups ce n'est pas assez,
Allons donc, frère Grégoire,
En l'honneur de ces beautés
Dont les cœurs sont enchantés.

Quatre coups ! morguenne, holà !
Non vraiment, frère Grégoire,
A notre hôte que voilà,
Buvons encore celui-là.

Cinq coups, l'compte n'est pas fait,
Encor un, frère Grégoire,
Notre hôte se fâcherait
Si sa cave n'y passait.

Mais la m'sure est au complet ;
Merci bien, frère Grégoire,
Laissons reposer l'cornet
Et fermez le robinet.

A boire ! à boire ! à boire !
Nous quitt'rons-nous sans boire ?
Les bons enfants n'sont pas si fous
Que d'se quitter sans boire un coup.

(*L'Agace*, supplément du *Messager des Alpes.*)

A farceur, farceur et demi !

Nous trouvons l'anecdote suivante dans un ancien journal lausannois. Elle est datée de Grandson, le 23 juin 1784 :

Lorsque j'étais à Paris, où j'avais un grade avancé dans la garde du prince, je fréquentais un café où survint un jour le plus étrange personnage qu'il soit possible d'imaginer. C'était au mois de janvier ; il faisait une froidure atroce. La singularité de cet homme le fit immédiatement remarquer ; sa taille était gigantesque ; il portait un chapeau grotesquement troussé, un habit noir et court en camelot ; il traînait une vieille dague dont le fourreau lui battait le gras de la jambe et cadençait sa marche à mourir de rire.

Le lendemain, à la même heure, il revint au même café, et chacun de lui lancer indirectement quelque quolibet. Très en gaîté ce jour-là, je ne pus m'empêcher de le taquiner.

— Votre habit est bien léger, monsieur, vous allez vous enrhumer.

— C'est mon affaire, répondit-il, en me décochant un regard courroucé.

— Faut pas se fâcher, repris-je, c'est dans l'intérêt de votre santé que je vous dis cela.

— Finissez-la ! fit-il brusquement. Et